

DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE,  
DE LA SÉCURITÉ ET DE LA CULTURE  
MINISTÈRE PUBLIC

## Communiqué de Presse

*Le Ministère public et la police neuchâteloise communiquent*

### Accident ferroviaire aux Ponts-de-Martel/NE

**Peu avant midi, une collision a eu lieu entre un engin agricole et une rame de train des TransN sur un passage non gardé à la sortie des Ponts-de-Martel/NE, sans faire de blessés.**

Mardi 26 mars 2024 à 11h56, la centrale neuchâteloise d'urgence (CNU) était informée qu'un accident ferroviaire avait eu lieu sur le passage à niveau à la sortie des Ponts-de-Martel en direction du Petit-Martel. Fort heureusement, il n'y a eu que des dommages matériels, le tracteur agricole ayant eu le temps de débiter une manœuvre d'évitement. La rame de train était occupée par une trentaine d'écoliers qui ont pu sortir et rentrer à domicile avec des parents, ou à bord d'une navette mise à disposition par TransN. À la suite de cet accident, une desserte par bus pour la ligne Les Ponts-de-Martel – La Corbatière a été organisée par TransN.

Le Ministère public a ouvert une instruction afin de déterminer les causes et les circonstances de cet accident. Le Service suisse d'enquête de sécurité (SESE) a été informé.

Cette affaire a mobilisé deux patrouilles de police, ainsi qu'une patrouille du groupe technique accident (GTA) de la police neuchâteloise.

**Contact :**

**Police neuchâteloise, secteur communication et prévention, [police.presse@ne.ch](mailto:police.presse@ne.ch), tél. 032 889 90 00.**

Neuchâtel, le 26 mars 2024